

Scientifiques et utilisateurs : partenaires pour élaborer de nouveaux systèmes semenciers

Jacques LANÇON*, Henri HOCDE*, Anne FLOQUET**

*Cirad, Avenue Agropolis, BP 5035, 34032, Montpellier, France

**Cebedes, Cotonou, Bénin

Résumé — Scientifiques et utilisateurs : partenaires pour élaborer de nouveaux systèmes semenciers. Cet atelier contribue à une réflexion plus large sur le renouvellement des systèmes de production et de diffusion de semences améliorées. Il valorise le partenariat entre scientifiques et utilisateurs comme un moyen privilégié de partager la décision et d'élaborer des normes collectives pour l'action. Ce type de relation permet d'aborder avec confiance les situations considérées comme problématiques pour les systèmes habituels de diffusion des semences, qu'ils soient privés, étatiques ou coutumiers. Cet atelier a montré que le besoin de reconnaissance est un moteur du partenariat et qu'il en conditionne la solidité et la durabilité. Les partenaires s'estiment reconnus lorsqu'ils ont l'impression de contribuer activement aux décisions stratégiques et sont informés de toutes les étapes du processus de sélection. L'atelier a aussi souligné la nécessité d'organiser le partenariat autour de trois fonctions distinctes : celle de l'expert, celle du décideur, et celle du facilitateur. Enfin, cet atelier nous aura aussi apporté des enseignements de portée locale et utiles aux projets qui se sont prêtés au jeu de l'autoanalyse.

Abstract — Scientists and users: partners to develop new seed systems. This workshop contributes to a wider analysis that is geared towards developing new production and dissemination systems for improved seeds. It stresses partnerships between scientists and users as a way of sharing decisions and developing collective standards for action. This kind of partnership allows stakeholders to more confidently deal with problematic situations encountered with usual seed dissemination systems, whether they are run privately, controlled by the state or organized according to customary rules. This workshop underlined that partners need to be recognized by each other. The feeling of being part of the decision process promotes sound and sustainable relationships between partners. The workshop also highlighted that partnerships should be organized around three central and distinct functions: expertise, decision making and facilitating. Finally, this workshop helped participants in individual projects to learn from their own experience

Les réflexions, les analyses, les travaux conduits au cours de cet atelier, concourent à l'élaboration de modes alternatifs de production et de diffusion de progrès génétique et de semences. Les hommes sélectionnent et adaptent les variétés depuis les débuts même de l'agriculture et les échangent dans des espaces socialement définis. Le secteur privé s'intéresse à la production semencière pour les spéculations marchandes particulièrement rémunératrices, allant même parfois jusqu'à s'approprier le patrimoine génétique de l'espèce considérée. En revanche, quand cette production semencière s'adresse à des espèces commercialement marginales mais vitales pour les ménages qui les utilisent, elle est reléguée à une recherche publique qui rencontre des difficultés croissantes à se financer.

Les modes alternatifs que nous essayons d'inventer sont basés sur le partenariat. Ils sont complémentaires des systèmes informels ou formels d'une part et des systèmes marchands d'autre

part auxquels les agriculteurs ne peuvent pas toujours avoir accès, pour des raisons qui ont été abondamment décrites, notamment par Almekinders *et al.* (1994) ou Hardon (1996).

Est-ce à dire que le mode partenarial permettra d'abstraire les protagonistes des effets de la tradition, du marché ou des institutions ? Certainement pas. Mais il délimite un espace social nouveau, que les partenaires vont s'approprier en choisissant leurs priorités et en inventant, ou du moins en adaptant, leurs propres normes de production et de diffusion. Cet espace partenarial, nous le concevons comme un vecteur de changement, régulateur des excès de systèmes conservateurs ou désocialisés, c'est-à-dire de systèmes dont la logique n'est basée que sur un intérêt dominant, celui de la communauté, de l'individu, ou de la bureaucratie. Protection face aux actions pirates des monopoles semenciers, alternative à la rigidité bureaucratique et aux organisations coûteuses, le partenariat est une chance pour ceux qui sont livrés à l'abandon technologique. Dans un cadre formalisé par le partenariat, la recherche peut aider les partenaires à inventer des semences, des outils, des organisations, des modes de diffusion qui leur permettent de reconquérir une place. Les questions que nous posons dans cet atelier contribuent ainsi à repenser une articulation entre systèmes semenciers formels et informels (Almekinders, 2001 ; Weltzien *et al.*, 2001), entre public et privé (Lançon *et al.*, 2003). Les semences y sont vues comme des biens collectifs incorporant des savoirs multiples et dont le potentiel génétique ne peut être approprié par une des parties, puisqu'on ne saurait attribuer à un seul des partenaires le progrès génétique issu de la collaboration.

Cet atelier nous aura plus particulièrement appris à mieux connaître et comprendre ceux qu'on appelle nos « partenaires » dans les projets de recherche participative. Le premier enseignement est aussi banal qu'universel : tous attendent d'abord d'être reconnus... comme des partenaires et des personnes. Le second enseignement est que les partenaires doivent explicitement se répartir des rôles correspondant à trois fonctions distinctes : celle de l'expert ou du technicien, celle du décideur ou du porteur d'enjeux, et celle du facilitateur ou porteur de projet. Enfin, cet atelier nous aura aussi apporté plusieurs enseignements, de portée locale, sur les projets qui ont bien voulu se prêter au jeu de l'autoanalyse.

Le besoin de reconnaissance, une clé du partenariat ?

Il est clairement apparu tout au long de l'atelier que ceux que l'on désigne le plus souvent par le terme de partenaire au sein d'un projet sont avant tout à la recherche d'une reconnaissance individuelle, celle de leur identité comme personne humaine compétente. Cette reconnaissance se traduit d'abord par le respect de la légitimité ou de la compétence. Dans tous les cas, elle est surtout revendiquée au moment d'une décision stratégique, au tout début d'un projet et au moment de l'évaluation (Lançon et Hocdé, 2006) : choix de l'objectif, des partenaires, des normes de fonctionnement, évaluation du résultat. Lorsqu'un partenaire se considère comme associé à ces moments stratégiques, il se montre plus concerné par le bon déroulement du projet et par l'atteinte de l'objectif. En revanche, un acteur qui ne peut s'approprier ni l'objectif, ni le cadre du partenariat, risque de ne pas se sentir partenaire à part entière. Tout au plus se montrera-t-il collaborateur s'il parvient à identifier son intérêt propre, à titre individuel ou au titre de l'entité qu'il représente, et cet intérêt peut entrer en contradiction avec celui du projet et de ceux qui en sont les porteurs. Cette situation peut se révéler particulièrement pesante lorsque les « partenaires » sont invités à construire de manière participative le plan d'action, la répartition des charges, et les modalités de gestion des ressources, alors qu'ils n'ont pas pu négocier au préalable l'objectif. Le besoin de reconnaissance se concentre exclusivement sur la répartition des moyens, indépendamment d'un objectif dont la légitimité n'a pas été explicitement admise par tous. Sous le couvert du partenariat, c'est une logique de prestation de service qui se met en place, particulièrement confortable pour le prestataire qui est mis en position de définir le prix et la qualité de ses prestations hors de toute concurrence. Le projet et ses porteurs risquent alors de trainer ce poids du « non dit » qui se transforme bientôt en « mal fait » et « cher payé », tout en essayant de sauver la face vis-à-vis de bailleurs qui eux, vont évaluer le projet en fonction de l'objectif initial.

L'expert, le décideur et le facilitateur

Dans un article récent, J. Witcombe (2006) considère la sélection participative, dont il est l'un des grands promoteurs, comme une approche résolument « *client – oriented* ». Ce faisant, il prend le

risque de réduire la dimension participative à une seule des fonctions que peut assurer le non chercheur, ou le non sélectionneur. Cette fonction est celle de l'expertise. Certes, l'intervention du non chercheur est parfaitement justifiée dans le cas où ce dernier dispose de compétences, de savoir-faire ou de ressources individuelles utiles au projet. Mais la sélection participative tend alors à ne considérer le non chercheur que comme une source d'expertise, les institutions de recherche définissant seules les objectifs et tirant parti des connaissances et savoir faire des producteurs expérimentés. Ce type de relations est source des malentendus déjà évoqués plus haut.

La SPP, telle que nous l'avons définie (Lançon et Hocdé, 2006), s'appuie sur un mode et une organisation de la participation qui s'inspire des principes du partenariat. Selon ces principes, tous les partenaires contribuent à la prise de décision à condition d'être réellement engagés dans le projet. Les partenaires interviennent donc aussi lors des décisions stratégiques (voir le paragraphe précédent). C'est leur second rôle.

Les réflexions conduites au cours de cet atelier (Floquet *et al.*, 2006) ont montré l'importance tant pour les collectifs chercheurs que paysans d'une troisième fonction, celle de facilitateur. Les échanges mettent souvent en exergue une faille récurrente dans les projets participatifs : la communication entre les acteurs d'un même projet y est insuffisante et elle ne va pas au-delà des modalités de courtoisie et des rencontres routinières. Que cette communication ait lieu au champ ou en salle, elle devrait pourtant dépasser la simple restitution des données et ouvrir un espace de débat autour des hypothèses de recherche, des résultats obtenus, de l'analyse du processus, du fonctionnement, *etc.* Cette fonction de facilitation est tout aussi cruciale que les deux précédentes, puisqu'elle assure le métabolisme du projet, elle lui donne vie comme le sang qui circule entre les organes. L'expérience montre que le chercheur et le paysan n'ont pas les compétences requises et, de plus, ils n'ont généralement pas assez de temps à consacrer à cette fonction de liaison et d'animation. Chaque groupe a du reste ses propres espaces sociaux, ses normes, ses langages et codes et s'y complait sans avoir les capacités de décoder le discours de l'autre groupe. Les problèmes de communication ne se limitent d'ailleurs pas aux relations chercheurs et paysans mais concernent aussi les diverses organisations impliquées, qui dans certains projets sont particulièrement nombreuses. Cette tâche requiert de la part de celui qui l'assume des qualités que les participants ont essayé de préciser : être plus généraliste que spécialiste, savoir écouter, être capable de faire émerger un langage commun, de s'impliquer dans les intérêts communs, avoir un sens de l'engagement, de la responsabilité *etc.*

Ces trois rôles sont reproduits dans une entreprise privée produisant des semences (Ipotési, 2001). Le décideur définit la stratégie de l'entreprise, l'expert la met en œuvre et le commercial fait le lien entre l'entreprise et les coopératives agricoles clientes. Ces rôles correspondent donc à des compétences distinctes qu'il importe de bien identifier au sein du partenariat. Nous avons déjà présenté les spécificités requises pour l'expert (compétence) et le décideur (légitimité) dans l'article méthodologique (Lançon et Hocdé, 2006) et dans le paragraphe précédent celles pour le facilitateur (écoute et engagement). Cette diversité reproduit la complexité des interventions de recherche action, complexité qui doit se retrouver aussi dans une contribution croisée des sciences techniques et des sciences humaines. En osant un parallèle avec le monde de l'entreprise, la conception participative la plus répandue parmi les chercheurs fait appel aux techniques du marketing : segmentation du marché, évaluation par des panels d'évaluateurs ou *focus group* des besoins. La mise en œuvre du partenariat mobilise davantage les concepts et les outils de la sociologie des organisations. Enfin, la facilitation des relations entre partenaires ou entre bénéficiaires et partenaires, relève du champ des sciences de la communication.

Apprendre ensemble et dans la controverse : leçons d'une expérience

Au cours de cet atelier, les équipes ont trouvé l'occasion de poursuivre leur connaissance mutuelle, de se trouver des points communs (elles se connaissaient un peu entre elles, voire participaient à des concertations formelles mais dans le fond avaient peu d'informations sur leur travail respectif, leur questionnement, en bref communiquaient peu). Il en sort tout naturellement un souhait de poursuivre ces échanges fructueux entre paysans et chercheurs et entre équipes.

Cet atelier a aussi permis de créer et de renforcer l'émergence d'un partenariat opérationnel entre agriculteurs et chercheurs, entre bénéficiaires et techniciens d'un même projet. Tous les participants ont pu réfléchir aux enjeux et examiner les questions du partenariat, de leur propre point de vue, mais aussi et surtout admettre et comprendre le point de vue de l'autre. Ils ont également pu se rendre

compte que ces points de vue sont rarement irrécyclables et que des objectifs peuvent être réellement co-décidés. En se connaissant plus intimement, agriculteurs et chercheurs acceptent de voir l'autre davantage impliqué dans ses propres activités et dans les processus communs de décision.

Les réflexions prospectives des groupes projet ont souvent été menées par les agriculteurs. Ces derniers étaient-ils moins fatigués ou davantage désireux de se projeter dans un avenir partagé? De leur côté, les chercheurs ont moins contribué aux propositions spécifiques sur la construction de partenariat, sur la définition précise des rôles des uns et des autres à chaque niveau de la création et sélection. Ils ont parfois donné l'impression de se sentir, en fin de cet atelier, moins concernés. A chaque jour sa peine! Peut-être sentaient-ils leur pouvoir un peu menacé par cet exercice de rééquilibrage?

Les « groupes projets » ont en particulier déploré le fait que les modalités de montage des projets empêchent souvent la création d'un vrai partenariat et la définition conjointe des objectifs et que ces modalités sont peu compatibles avec une démarche ancrée dans la durée et l'apprentissage conjoint. La logique projet et la logique partenariat ne font pas facilement bon ménage. Les montages institutionnels trop complexes, où certains partenaires n'ont qu'une implication « pour la forme », sont lourds à porter et peu favorables à la communication.

Comme dans toute entreprise en évolution, la demande de formation s'exprime fortement dans les projets de sélection participative. D'abord une formation sur les aspects techniques (biologie de la reproduction de telle ou telle plante, mise en place et gestion d'essais conduits par les paysans, analyse des résultats etc.) mais aussi sur des composantes liées à la nature partenariale (restituer des résultats, échanger, communiquer, prendre des décisions collectives etc.).

Au final, l'hétérogénéité et la richesse de la production réalisée par les groupes au cours de cet atelier confirment à posteriori l'intérêt de l'exercice et la pertinence de l'organisation choisie pour le conduire. En effet, l'atelier s'est appuyé sur deux piliers robustes pour réaliser cet exercice d'auto-analyse contradictoire : (i) une composition équilibrée des collectifs paysans et chercheurs par projet ; (ii) un programme en deux temps, le premier étant consacré à l'élaboration des points de vue contradictoires des deux groupes principaux, les scientifiques et les agriculteurs, et le second à l'échange entre les deux groupes et à la formation d'un point de vue partagé. Cette organisation s'inspire à la fois des méthodes actionnistes (Mucchielli, 2004) et de construction de consensus (Doise et Moscovici, 1992). Trois jours ont été consacrés par les producteurs à extraire les enseignements de leur expérience, à bien identifier leur rôle, leur place, à mieux préciser leurs relations avec les chercheurs, à creuser leur vision du futur. Ainsi, ils ont réussi à mettre en orbite un groupe mixte composé de porteurs d'enjeux et d'experts, pour échafauder avec les chercheurs des propositions consistantes, malgré les divergences initiales. Bousculer mais aussi convaincre, entraîner et construire ensemble de nouveaux modes de production et de diffusion des semences améliorées.

Références bibliographiques

ALMEKINDERS C.J.M, LOUWAARS N.P., de BRUIJN G.H., 1994. Local seed systems and their importance for an improved seed supply in developing countries. *Euphytica* 78 : 207-216.

ALMEKINDERS C.J.M., 2001. Increasing the resilience of the farmers' seed system through the linkage with formal sector. *In* L. Sperling (Ed.), *Targeted Seed Aid and Seed System Interventions. Workshop Proceed.*, Kampala, 21-24 June 2000, PRGA, 69-73.

DOISE W., MOSCOVICI S., 1992. *Dissensions et consensus*. Paris, Puf.

FLOQUET A., LANÇON J., HOCDÉ H., 2006. Rôles et attentes de rôles. *In* Lançon J., Floquet A., Weltzien E. (éditeurs scientifiques), 2006. *Partenaires pour construire des projets de sélection participative. Actes de l'atelier recherche, 14-18 mars 2005, Cotonou, Bénin*. Cirad, Inrab, Coopération française, Montpellier, France.

HARDON J., 1996. Introduction. *In*: Eyzaguirre, P. and M. Iwanaga (eds). *Participatory plant breeding. Proceedings of a workshop, 26-29 July 1995, Wageningen, IPGRI*, 1-2.

IPOPÉSI E., 2002. Quels sont les facteurs d'implication des utilisateurs dans les programmes de sélection ? le point de vue des sélectionneurs. Rapport de stage, Ecole supérieure d'agriculture de Purpan, d'ingénieur, 29 p.

LANÇON J., HOCDE H., 2006. Un cadre de référence pour l'analyse de projets de sélection participative. *In* Lançon J., Floquet A., Weltzien E. (éditeurs scientifiques), 2006. Partenaires pour construire des projets de sélection participative. Actes de l'atelier recherche, 14-18 mars 2005, Cotonou, Bénin. Cirad, Inrab, Coopération française, Montpellier, France.

LANÇON J., HOCDE H., CHIA E., 2003. Le modèle du partenariat dans les projets de sélection végétale participative : intérêt, limites et incidence pour la pratique. Journées du Pradel, sous presse.

MUCCHIELLI A., 2004. Actionniste (méthode), in : Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines, Armand Colin, Paris, 4-6.

WELTZIEN E., vom BROCKE K., 2001. Seed systems and their potential for innovation: conceptual framework for analysis. *In*: L. Sperling (éd.), Targeted Seed Aid and Seed System Interventions. Workshop Proceed., Kampala, 21-24 june 2000, PRGA, 9-13.

WITCOMBE J., GYAWALI S., SUNWAR S., STHAPIT B.R., JOSHI K.D., 2006. Participatory plant breeding is better described as highly client-oriented plant breeding. II. Optional farmer collaboration in the segregating generations. *Expl. Agric.*, 79-90.